Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-262200439-20260928-280926_02-DE

280926-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLOUMILLIAU

Service d'Aide et d'accompagnement social

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PLOUMILLIAU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans La salle du conseil de la Mairie de Ploumilliau sous la présidence de Frédéric THOMAS, Vice-Président.

Présents: Frédéric THOMAS, Elodie GODART, Martine LOUET, Anabelle MOLLE, Renée LE BOUR, Monique LE GOFF, Laetitia LE MEUR, Annie GUEGUEN, Michelle L'ANTHOEN, Laurent LE QUELLEC, M-P LE CARLUER, Emilie PERON , Sandrine CARN, Cindy DANIEL, Carole DUBUIS.
Absents : Yann KERGOAT donne pouvoir à Annie GUEGUEN, Morgane FAURE donne pouvoir à Frédéric THOMAS, Marie-Odile SAGAERT donne pouvoir à Anabelle MOLLE , Sylvie TURPIN.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION 2026 – ASSOCIATION SOLITREGOR

Afin de mettre en place à Ploumilliau un service gratuit SOLITREGOR et pouvoir bénéficier de l'aide de l'association SOLITREGOR qui fournit un téléphone dédié, qui assure les chauffeurs bénévoles et qui coordonne l'action. L'association sollicite une subvention 2026 d'un montant de 200 €.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité une subvention 2026 de 200 € à l'association SOLITREGOR.

Fait à PLOUMILLIAU, les jours, mois et an susdits.

Date de la convocation : 22/09/2026	
Nombre de membres afférents au C.C.A.S :	19
Nombre de membres présents :	15
Nombre de votes (présents+procurations)	18

KERGOAT Yann,
Président

C.C.A.S. LE PRÉSIDENT 22300 PLOUMILLIAU

Délibération rendue exécutoire après affichage et transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le : 30/09/2026
Yann KERGOAT, Président

C.C.A.S. LE PRÉSIDENT 22300 PLOUMILLIAU